

Dépôt des fortifications des colonies, à Paris, une carte dont il est l'auteur, et qui est intitulée "Véritable plan de Québec, comme il est en l'an 1664, et les fortifications que l'on y peut faire."

Pour ce qui concerne Villaray, qui fut l'objet, non seulement des accusations de Dumesnil, mais des persécutions les plus violentes de la part des gouverneurs de Mézy, Courcelles et Frontenac, la Cour elle-même se chargea de rétablir sa haute réputation. Frontenac l'avait injustement chassé du Conseil Souverain et, pour se justifier, avait écrit à Colbert : "M. Villaray est un de ceux qui, sans porter l'habit de jésuite, ne laissent pas d'en avoir fait les vœux." Le ministre lui répondit en faisant le plus bel éloge de M. Villaray et le représentant comme un homme très probe, très capable, qui avait rendu de grands services au Canada, et qui, après avoir beaucoup travaillé, ne s'était point enrichi et se contentait d'une honnête médiocrité. Voilà le témoignage que rendait le ministre Colbert en faveur de celui que M. Parkman appelle l'homme le plus riche du Canada, et sur lequel Dumesnil avait fait peser les plus graves accusations.

Dumesnil ne se contenta pas de chercher à noircir la réputation des hommes publics du Canada. Ayant appris que le Conseil demandait aux commis et receveurs des deniers de la Communauté, de rendre leurs comptes pour les deux dernières années, et redoutant sans doute la lumière qui pourrait se produire, il fit forcer l'étude de M. D'Audouart, greffier de l'ancien Conseil, et enlever certains registres ainsi que les pièces justificatives dont on pouvait avoir besoin pour cette reddition de comptes. Le Conseil usa alors d'autorité, et chargea MM. Villaray et Bourdon d'aller saisir tous les papiers de Dumesnil, de les mettre dans une boîte sur laquelle on devait apposer le sceau royal, de confier cette boîte à un gardien, et de forcer même Dumesnil à quitter la maison où il habitait et qui appartenait au gouvernement. Cet ordre fut exécuté avec toute la fermeté nécessaire. Dumesnil se décida même, au bout de quelques jours, à retourner en France. Le gouverneur de Mézy avait donné son concours à l'exécution des ordres du Conseil, en accordant à MM. Villaray et Bourdon une escorte de soldats pour leur permettre de remplir avec plus de sûreté leur pénible mission. Mais ses préventions contre les membres du Conseil n'étaient pas dissipées : elles ne firent, au contraire, que s'augmenter avec le temps.

A ses sentiments de jalousie contre Mgr de Laval, à ses préjugés contre les membres du Conseil, venaient s'ajouter, d'après M.